

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**EPCI dont la population est de 3500 habitants et plus - COMMUNAUTE
D'AGGL. D'AURILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24150023000065

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : TDMA (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A4 - Etat des provisions	29
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	33
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	35
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	38

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 241500230	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC TDMA	BP 2023
--------------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement		
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement		
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 994 608,88	10 267 000,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 727 608,88

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 994 608,88	10 994 608,88
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 754 962,83	3 702 600,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	718 058,18	200 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 570 421,01

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 473 021,01	4 473 021,01
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	15 467 629,89	15 467 629,89
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 189 200,00	0,00	6 866 200,00	6 866 200,00	6 866 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 718 000,00	0,00	2 867 000,00	2 867 000,00	2 867 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 600,00	0,00	23 100,00	23 100,00	23 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 928 800,00	0,00	9 756 300,00	9 756 300,00	9 756 300,00
66	Charges financières	62 000,00	0,00	208 000,00	208 000,00	208 000,00
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	15 700,00		13 100,00	13 100,00	13 100,00
022	Dépenses imprévues	6 056,67		193 208,88	193 208,88	193 208,88
Total des dépenses réelles de fonctionnement		9 024 556,67	0,00	10 194 608,88	10 194 608,88	10 194 608,88
023	Virement à la section d'investissement (5)	300 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		800 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		9 824 556,67	0,00	10 994 608,88	10 994 608,88	10 994 608,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 994 608,88
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	40 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 380 000,00	0,00	2 565 000,00	2 565 000,00	2 565 000,00
73	Impôts et taxes	6 500 000,00	0,00	7 152 000,00	7 152 000,00	7 152 000,00
74	Dotations et participations	400 300,00	0,00	450 300,00	450 300,00	450 300,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des recettes de gestion courante		9 420 300,00	0,00	10 217 300,00	10 217 300,00	10 217 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	50 000,00		43 000,00	43 000,00	43 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		9 471 800,00	0,00	10 263 300,00	10 263 300,00	10 263 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		3 700,00		3 700,00	3 700,00	3 700,00
TOTAL		9 475 500,00	0,00	10 267 000,00	10 267 000,00	10 267 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	727 608,88
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 994 608,88
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	796 300,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	84 480,00	32 430,84	5 000,00	5 000,00	37 430,84
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 630 242,52	640 893,38	700 000,00	700 000,00	1 340 893,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des opérations d'équipement	196 016,64	44 733,96	2 000 000,00	2 000 000,00	2 044 733,96
	Total des dépenses d'équipement	2 010 739,16	718 058,18	2 805 000,00	2 805 000,00	3 523 058,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	875 000,00	0,00	870 000,00	870 000,00	870 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 617,67	0,00	63 662,83	63 662,83	63 662,83
	Total des dépenses financières	918 617,67	0,00	933 662,83	933 662,83	933 662,83
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 929 356,83	718 058,18	3 738 662,83	3 738 662,83	4 456 721,01
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>3 700,00</i>	<i>0,00</i>	<i>3 700,00</i>	<i>3 700,00</i>	<i>3 700,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>9 100,00</i>	<i>0,00</i>	<i>12 600,00</i>	<i>12 600,00</i>	<i>12 600,00</i>
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 800,00	0,00	16 300,00	16 300,00	16 300,00
	TOTAL	2 942 156,83	718 058,18	3 754 962,83	3 754 962,83	4 473 021,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 473 021,01
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	403 959,56	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 000 000,00	200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00	2 400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des recettes d'équipement	1 503 959,56	200 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00	2 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	250 000,00	0,00	540 000,00	540 000,00	540 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes financières	680 000,00	0,00	590 000,00	590 000,00	590 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 183 959,56	200 000,00	2 890 000,00	2 890 000,00	3 090 000,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (4)</i>	<i>300 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>300 000,00</i>	<i>300 000,00</i>	<i>300 000,00</i>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	<i>500 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>500 000,00</i>	<i>500 000,00</i>	<i>500 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	<i>9 100,00</i>	<i>0,00</i>	<i>12 600,00</i>	<i>12 600,00</i>	<i>12 600,00</i>
	Total des recettes d'ordre d'investissement	809 100,00	0,00	812 600,00	812 600,00	812 600,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	2 993 059,56	200 000,00	3 702 600,00	3 702 600,00	3 902 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	570 421,01
--	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 473 021,01
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	796 300,00
--	------------

796 300,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 866 200,00		6 866 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 867 000,00		2 867 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 100,00		23 100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	208 000,00	0,00	208 000,00
67	Charges exceptionnelles	24 000,00	0,00	24 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	13 100,00	500 000,00	513 100,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	193 208,88		193 208,88
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		300 000,00	300 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 194 608,88	800 000,00	10 994 608,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 994 608,88
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	3 700,00	3 700,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	870 000,00	0,00	870 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 044 733,96		2 044 733,96
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	37 430,84	0,00	37 430,84
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 340 893,38	12 600,00	1 353 493,38
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	63 662,83		63 662,83
Dépenses d'investissement – Total		4 456 721,01	16 300,00	4 473 021,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 473 021,01
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 000,00		15 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 565 000,00		2 565 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	7 152 000,00		7 152 000,00
74	Dotations et participations	450 300,00		450 300,00
75	Autres produits de gestion courante	35 000,00	0,00	35 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 000,00	3 700,00	6 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	43 000,00	0,00	43 000,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		10 263 300,00	3 700,00	10 267 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	727 608,88
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 994 608,88
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	540 000,00	0,00	540 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	2 400 000,00	0,00	2 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	12 600,00	12 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		500 000,00	500 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		300 000,00	300 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00		50 000,00
Recettes d'investissement – Total		3 090 000,00	812 600,00	3 902 600,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	570 421,01
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 473 021,01
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	6 189 200,00	6 866 200,00	6 866 200,00
60611	Eau et assainissement	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60622	Carburants	340 000,00	400 000,00	400 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	16 000,00	12 000,00	12 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6068	Autres matières et fournitures	9 000,00	9 000,00	9 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 155 500,00	5 673 500,00	5 673 500,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	400 000,00	420 000,00	420 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6156	Maintenance	24 600,00	30 100,00	30 100,00
6161	Multirisques	35 000,00	56 000,00	56 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	20 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	12 000,00	12 000,00
6188	Autres frais divers	35 000,00	40 000,00	40 000,00
6226	Honoraires	500,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	40 000,00	40 000,00
6256	Missions	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62872	Remb. frais au budget annexe	22 000,00	30 000,00	30 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 718 000,00	2 867 000,00	2 867 000,00
6331	Versement mobilité	10 000,00	9 500,00	9 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 000,00	7 900,00	7 900,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 000,00	33 500,00	33 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 500 000,00	1 325 000,00	1 325 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	11 000,00	9 300,00	9 300,00
64114	Personnel titulaire - Indemnité inflat°	6 000,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	330 000,00	365 000,00	365 000,00
64131	Rémunérations non tit.	45 000,00	311 000,00	311 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflat°	1 000,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	270 000,00	280 000,00	280 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	418 000,00	435 000,00	435 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	11 100,00	11 100,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	47 000,00	47 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 300,00	5 300,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	5 400,00	5 400,00
6488	Autres charges	1 000,00	1 000,00	1 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 600,00	23 100,00	23 100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	7 000,00	7 000,00
6542	Créances éteintes	6 500,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 000,00	14 000,00	14 000,00
65888	Autres	100,00	100,00	100,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 928 800,00	9 756 300,00	9 756 300,00
66	Charges financières (b)	62 000,00	208 000,00	208 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	60 000,00	185 000,00	185 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autres	2 000,00	3 000,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	12 000,00	24 000,00	24 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	15 700,00	13 100,00	13 100,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	11 900,00	11 000,00	11 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 800,00	2 100,00	2 100,00
022	Dépenses imprévues (e)	6 056,67	193 208,88	193 208,88
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		9 024 556,67	10 194 608,88	10 194 608,88
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	500 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		800 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 824 556,67	10 994 608,88	10 994 608,88

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 994 608,88
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	40 000,00	15 000,00	15 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	40 000,00	15 000,00	15 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 380 000,00	2 565 000,00	2 565 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	475 000,00	500 000,00	500 000,00
70613	Redevance enlèvement déchets industriels	320 000,00	310 000,00	310 000,00
70688	Autres prestations de services	1 055 000,00	1 205 000,00	1 205 000,00
7078	Autres marchandises	330 000,00	350 000,00	350 000,00
73	Impôts et taxes	6 500 000,00	7 152 000,00	7 152 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	6 500 000,00	7 152 000,00	7 152 000,00
74	Dotations et participations	400 300,00	450 300,00	450 300,00
744	FCTVA	300,00	300,00	300,00
7478	Participat° Autres organismes	400 000,00	450 000,00	450 000,00
75	Autres produits de gestion courante	100 000,00	35 000,00	35 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100 000,00	35 000,00	35 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		9 420 300,00	10 217 300,00	10 217 300,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 500,00	3 000,00	3 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	500,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	500,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	3 000,00	3 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	50 000,00	43 000,00	43 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	50 000,00	43 000,00	43 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 471 800,00	10 263 300,00	10 263 300,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 700,00	3 700,00	3 700,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 700,00	3 700,00	3 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 700,00	3 700,00	3 700,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 475 500,00	10 267 000,00	10 267 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	727 608,88
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 994 608,88
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	84 480,00	5 000,00	5 000,00
2031	Frais d'études	78 980,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 500,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 630 242,52	700 000,00	700 000,00
2135	Installations générales, agencements	39 328,64	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	768 867,94	555 000,00	555 000,00
2182	Matériel de transport	759 581,86	110 000,00	110 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	35 000,00	35 000,00
2184	Mobilier	9 464,08	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1045	Opération d'équipement n° 1045 (5)	196 016,64	43 000,00	43 000,00
1051	Opération d'équipement n° 1051 (5)	0,00	1 957 000,00	1 957 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 010 739,16	2 805 000,00	2 805 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	875 000,00	870 000,00	870 000,00
1641	Emprunts en euros	775 000,00	770 000,00	770 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	100 000,00	100 000,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	43 617,67	63 662,83	63 662,83
Total des dépenses financières		918 617,67	933 662,83	933 662,83
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 929 356,83	3 738 662,83	3 738 662,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 700,00	3 700,00	3 700,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 700,00	3 700,00	3 700,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 700,00	3 700,00	3 700,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	9 100,00	12 600,00	12 600,00
2152	Installations de voirie	9 100,00	12 600,00	12 600,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		12 800,00	16 300,00	16 300,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 942 156,83	3 754 962,83	3 754 962,83
				+
RESTES A REALISER N-1 (11)				718 058,18
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				4 473 021,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	403 959,56	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	393 959,56	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 000 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00
1641	Emprunts en euros	900 000,00	2 100 000,00	2 100 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	100 000,00	100 000,00	100 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'équipement		1 503 959,56	2 300 000,00	2 300 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	650 000,00	540 000,00	540 000,00
10222	FCTVA	250 000,00	540 000,00	540 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes financières		680 000,00	590 000,00	590 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 183 959,56	2 890 000,00	2 890 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00	300 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
28031	Frais d'études	500,00	600,00	600,00
28051	Concessions et droits similaires	1 600,00	1 600,00	1 600,00
28152	Installations de voirie	3 500,00	11 800,00	11 800,00
281533	Réseaux câblés	0,00	1 200,00	1 200,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	157 900,00	170 000,00	170 000,00
28182	Matériel de transport	331 200,00	308 700,00	308 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 400,00	1 300,00	1 300,00
28184	Mobilier	900,00	1 800,00	1 800,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	9 100,00	12 600,00	12 600,00
2031	Frais d'études	9 100,00	12 600,00	12 600,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		809 100,00	812 600,00	812 600,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 993 059,56	3 702 600,00	3 702 600,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	200 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	570 421,01
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 473 021,01

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
 (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1045 (1)
LIBELLE : RESTRUCTURATION SITE YSER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		3 997 613,56	a 44 733,96	43 000,00	b 43 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	349 258,04	6 599,26	5 000,00	5 000,00	0,00
2031	Frais d'études	349 258,04	6 599,26	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 064 164,93	6 300,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 049 630,82	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	14 126,40	6 300,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2184	Mobilier	407,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 584 190,59	31 834,70	33 000,00	33 000,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 645 928,99	5 452,33	13 000,00	13 000,00	0,00
2313	Constructions	938 261,60	26 382,37	20 000,00	20 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-87 733,96
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 1051 (1)
LIBELLE : EVOLUTION DE LA COLLECTE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	1 957 000,00	b 1 957 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 887 000,00	1 887 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	1 147 000,00	1 147 000,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	740 000,00	740 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 957 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 326 197,11									
1641 Emprunts en euros (total)					9 326 197,11									
000209	CAISSE D'EPARGNE	12/05/2006	12/05/2006	25/03/2007	1 000 000,00	V	(T4M(Postfixé)-Floor -0.08 sur T4M(Postfixé)) + 0.08	2,652	2,724	EUR	T	P	O	A-1
000211	DEXIA CL	12/06/2008	16/11/2009	01/11/2010	500 000,00	C	Taux fixe annulable à 4.42 % (date d'exercice 01/11/2012)	4,420	4,485	EUR	A	P	O	A-1
000212	DEXIA CL	10/06/2008	01/06/2009	01/09/2009	500 000,00	F	Taux fixe à 4.66 %	4,660	4,742	EUR	T	P	O	A-1
000214	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2012	27/06/2012	25/02/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.76 %	3,760	3,813	EUR	T	P	O	A-1
216	BANQUE POSTALE	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	300 000,00	V	Euribor 3M + 1.41	1,700	1,736	EUR	T	P	O	A-1
223	BANQUE POSTALE	27/11/2015	12/01/2016	01/05/2016	910 000,00	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,790	0,804	EUR	T	C	O	A-1
227	CAISSE D'EPARGNE	16/01/2017	16/01/2017	25/09/2017	1 100 000,00	F	Taux fixe à 0.71 %	0,710	0,712	EUR	T	C	O	A-1
229	BANQUE POSTALE	24/02/2017	10/04/2017	01/08/2017	316 197,11	F	Taux fixe à 1.25 %	1,250	1,256	EUR	T	C	O	A-1
230	BANQUE POSTALE	19/12/2017	15/02/2018	01/06/2018	750 000,00	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,310	0,315	EUR	T	C	O	A-1
232	CAISSE D'EPARGNE	14/01/2019	04/06/2019	25/09/2019	300 000,00	F	Taux fixe à 1.38 %	1,380	1,387	EUR	T	C	O	A-1
233	BANQUE POSTALE	02/01/2019	28/06/2019	01/10/2019	1 500 000,00	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,440	0,447	EUR	T	C	O	A-1
235	CREDIT AGRICOLE	15/01/2020	18/12/2020	01/04/2021	650 000,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,290	0,290	EUR	T	C	O	A-1
238	BANQUE POSTALE	16/12/2021	19/04/2022	01/08/2022	500 000,00	F	Taux fixe à 0.59 %	0,590	0,591	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 326 197,11									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 311 790,02					652 063,08	136 108,41	0,00	27 906,97
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 311 790,02					652 063,08	136 108,41	0,00	27 906,97
000209	N	0,00	A-1	267 248,45	3,98	F	Taux fixe à 3.95 %	4,009	62 926,01	9 631,85	0,00	112,09
000211	N	0,00	A-1	89 569,92	1,83	F	Taux fixe à 4.42 %	4,485	43 692,65	4 013,98	0,00	337,96
000212	N	0,00	A-1	67 014,72	1,42	F	Taux fixe à 4.66 %	4,742	44 157,08	2 358,69	0,00	85,81
000214	N	0,00	A-1	380 942,52	4,90	V	Euribor 3M + 0.8-Floor 0 sur Euribor 3M	2,766	74 975,60	13 646,50	0,00	1 479,66
216	N	0,00	A-1	152 426,31	6,00	V	Euribor 3M + 1.41	3,697	21 322,26	5 778,15	0,00	1 814,04
223	N	0,00	A-1	500 500,03	8,08	V	(Euribor 3M + 0.79)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,489	60 666,68	17 574,17	0,00	3 554,62
227	N	0,00	A-1	696 666,68	9,48	F	Taux fixe à 1.15 %	1,155	73 333,32	7 695,42	0,00	99,56
229	N	0,00	A-1	182 421,39	7,33	F	Taux fixe à 1.25 %	1,256	24 322,84	2 166,26	0,00	323,88
230	N	0,00	A-1	512 500,00	10,17	V	(Euribor 3M + 0.31)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,348	50 000,00	16 999,84	0,00	1 671,70
232	N	0,00	A-1	230 000,00	11,48	F	Taux fixe à 1.38 %	1,387	20 000,00	3 070,50	0,00	40,25
233	N	0,00	A-1	1 175 000,00	11,50	V	(Euribor 3M + 0.44)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,689	100 000,00	34 487,54	0,00	12 238,56
235	N	0,00	A-1	574 166,67	13,00	V	(Euribor 3M + 0.29)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,497	43 333,32	15 907,59	0,00	5 713,71

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - BP - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
238	N	0,00	A-1	483 333,33	14,33	F	Taux fixe à 0.59 %	0,591	33 333,32	2 777,92	0,00	435,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 311 790,02					652 063,08	136 108,41	0,00	27 906,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	5 311 790,02	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	15/10/2003
L	Logiciels	2	15/10/2003
L	Plantations	20	15/10/2003
L	Logements locatifs	25	15/10/2003
L	Installations générales et agencements	15	15/10/2003
L	Autres constructions	10	15/10/2003
L	Matériel de transports	5	15/10/2003
L	Autres inst. Matériel et outillage techniques	10	15/10/2003
L	Autres collections et œuvres d'art	2	15/10/2003
L	Matériel de bureau et informatique	5	15/10/2003
L	Mobilier	10	15/10/2003
L	Autres immobilisations corporelles	10	15/10/2003

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	11 000,00		503 143,33	514 143,33	43 000,00	471 143,33
Suivi post exploitation site Tronquières	0,00	30/09/2008	420 984,20	420 984,20	43 000,00	377 984,20
Compte Epargne Temps	7 200,00	01/01/2013	73 635,00	80 835,00	0,00	80 835,00
Compte Personnel de Formation	3 800,00	01/01/2020	8 524,13	12 324,13	0,00	12 324,13
Provisions pour dépréciation (2)	2 100,00		3 751,53	5 851,53	0,00	5 851,53
Créances Douteuses	2 100,00	01/01/2022	3 751,53	5 851,53	0,00	5 851,53
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	13 100,00		506 894,86	519 994,86	43 000,00	476 994,86

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		837 362,83	837 362,83
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		770 000,00	770 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	770 000,00	770 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		67 362,83	67 362,83
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	3 700,00	3 700,00
020	Dépenses imprévues	63 662,83	63 662,83

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	837 362,83	718 058,18	0,00	1 555 421,01

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 390 000,00	III 1 390 000,00
Ressources propres externes de l'année (a)		540 000,00	540 000,00
10222	FCTVA	540 000,00	540 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		850 000,00	850 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	600,00	600,00
28051	Concessions et droits similaires	1 600,00	1 600,00
28152	Installations de voirie	11 800,00	11 800,00
281533	Réseaux câblés	1 200,00	1 200,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	170 000,00	170 000,00
28182	Matériel de transport	308 700,00	308 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 300,00	1 300,00
28184	Mobilier	1 800,00	1 800,00
28188	Autres immo. corporelles	3 000,00	3 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00	50 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	300 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 390 000,00	200 000,00	570 421,01	0,00	2 160 421,01

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 555 421,01
Ressources propres disponibles	IV	2 160 421,01
Solde	V = IV – II (6)	605 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			EMMAUS	Association	14 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
2016-01 Restructuration site Yser	4 085 726,00	0,00	4 085 726,00	3 997 614,00	88 112,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	0,00	6,00	4,60	0,00	4,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
FILIERE TECHNIQUE (c)		58,00	0,00	58,00	53,00	0,00	53,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	22,00	0,00	22,00	21,00	0,00	21,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1° CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	20,00	0,00	20,00	17,00	0,00	17,00
AGENT DE MAITRISE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEURS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 2° CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
AGENTS CONTRACTUELS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		65,00	0,00	65,00	57,60	1,00	58,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - TDMA - BP - 2023

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 48

Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES :

Pour : 58

Contre : 2

Abstentions : 2

Date de convocation : 31/03/2023

Présenté par le président (1),

A Aurillac, le 06/04/2023

le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A Aurillac, le 06/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alain COUDON	
Angélique MARTINS	
Bernadette GINEZ	
Charly DELAMAIDE	
Christian FRICOT	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Cécile GANE	
Daniel FLORY	
David LOPEZ	
Dominique FABREGUES	
Dominique LAVIGNE	
Elise BRUGIERE	
Evelyne LADRAS	
Frédéric GODBARGE	
Frédéric SERAGER	
Ginette APCHIN	
Guy SENAUD	
Gérard PRADAL	
Isabelle LANTUEJOUL	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Jean-François RODIER	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Michel FAUBLADIER	
Jean-Paul NICOLAS	
Jen-Luc DONEYS	
Julien VIDALINC	
Maryline MONTEILLET	
Maxime MURATET	
Michel COSNIER	
Mireille LABORIE	
Nadine BRUEL	
Nathalie GARDES	
Nicole SOULENQ-COUSSAIN	
Philippe COUDERC	
Philippe FABRE	
Philippe MARIOU	
Philippe MAURS	
Philippe SENAUD	
Pierre MATHONIER	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sébastien PRAT	
Thierry CRUEGHE	
Valérie RUEDA	
Véronique VISY	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.